



Intégrer l'éthique et le droit dès la conception de l'IA



Objectifs Généraux

Cette formation vise à sensibiliser les participants aux enjeux éthiques et juridiques liés à l'intelligence artificielle (IA). L'objectif principal est de fournir une compréhension approfondie des risques juridiques mais aussi opérationnels associés à l'IA tout en explorant les bonnes pratiques pour développer des systèmes d'IA jugés « responsables » d'un point de vue juridique.

Les participants seront ainsi mieux équipés pour vérifier et intégrer des principes éthiques et des considérations légales dans leurs projets IA, garantissant une conformité réglementaire tout en réduisant les risques de biais et de discrimination algorithmique.



Aptitudes clefs visées

- 1. **Reconnaître et concevoir** des systèmes d'IA en conformité avec les principes éthiques (transparence, équité, responsabilité)
- 2. Établir des stratégies de tests et d'audits éthiques pour les algorithmes IA
- 3. Analyser les implications légales et éthiques de la prise de décision automatisée
- 4. **Implémenter** des cadres de gouvernance pour garantir la conformité avec les législations européennes (AI Act, RGPD)
- Développer un plan d'action pour minimiser les biais dans les données et les systèmes IA



Programme détaillé

Introduction à l'IA et au concept d'IA responsable

- Définition et compréhension des concepts clés liés à l'IA
- Exemples d'applications courantes de l'IA dans divers secteurs
- Questionnement éthique, juridique

1. Enjeux éthiques de l'IA

- Discussion sur la discrimination algorithmique et les biais dans les donnée
- Conséquences de la prise de décision automatisée et du profiling
- Quelle conciliation avec le respect de la vie privée comme liberté et droit fondamental

2. Concrètement, quelles bonnes pratiques suppose une IA éthique ?

- Principes de transparence, d'équité et de responsabilité
- Stratégies pour concevoir des systèmes d'IA éthiques (ex. : audits éthiques, tests de biais).





3. Quelles solutions apportées par le législateur

- Cadre Européen et transposition nationale : AI ACT, GDPR
- Autres cadres (Japon, EU, UK, Brésil)
- Quelques précisions sectorielles
- Les premiers cas jurisprudentiels tranchés

4. Mise en applications et cas pratiques

- Étude de cas comparée ChatGPT, Mistral AI
- Test reconnaissances des attributs d'une IA responsable
- Le cas de l'open source, frein ou accélérateur à la responsabilisation des développeurs ?

5. Discussion et conclusion :

- Échanges sur les défis futurs en matière d'IA éthique (échelle étatique)
- Élaboration d'un plan d'action personnel pour intégrer l'éthique dans le développement de projets IA



Méthodes pédagogiques

- Présentations interactives.
- Études de cas pratiques et discussions de groupe.
- Ateliers collaboratifs avec mise en situation.
- Quiz et évaluations intermédiaires pour suivre la progression



Public concerné

- Consultants en technologie et stratégie.
- Responsables de la conformité (DPO, compliance officers).
- Chefs de projets IA et responsables innovation.
- Dirigeants d'organisations intégrant l'IA dans leurs processus.



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire. Une connaissance générale des enjeux numériques et de la protection des données est un plus



Mise en œuvre

- Formation en visio-conférence ou présentiel selon dates des sessions consulter notre planning
- Nombre de journées : 1 jour soit 7 heures
- Nombre minimum de participants : 4
- Nombre maximum de participants : 12

SAS au capital social de 149 184 € - SIRET : 513 180 273 00031 - Code NAF : 7490B N° de déclaration d'activité : 11754477975





- Adaptations possibles des conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s) du participant, merci de contacter notre référent handicap au moins 2 mois avant la session envisagée via cette adresse : formation@agence-lucie.com

Bien se préparer :

- Bien lire le mail de convocation et répondre au questionnaire concernant vos attentes particulières.



Tarifs et planification

- Sessions collectives : 750€ H.T. par participant
- Consultez notre planning de sessions,
- <u>Inscription</u>: pour vous inscrire, merci de nous demander une proposition de convention de formation, afin de vous préinscrire, l'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et y définir les modalités de règlement. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.
- Possibilité d'organiser des sessions propres à votre organisation dans vos locaux
- Possibilité de décliner ce programme en une variante sur-mesure simplifiée pour un public plus large d'initiation à la démarche RSE au sein de votre entreprise.
- Faire votre demande d'inscription : <u>formation@agence-lucie.com</u>



Animateur(s) / Animatrice(s)

Sarah ZOUAKI



- Fondatrice de blueInnovate spécialisée dans la détection des risques de conformité liés à la données (cybersécurité, conformité RGPD, NIS 2, AI Act)
- +5 ans d'expérience en conseil stratégique et juridique pour des entreprises technologiques et financières
- **Expertises** : Réglementations européennes, conformité ESG, protection des données et cybersécurité
- Intervenante régulière sur les enjeux de l'IA , de la sécurité et de l'éthique numérique
- Master en Management (ESSEC) et en droit (Sciences Po)
- LinkedIn Sarah Zouaki



Validation des aptitudes

- ✓ La méthodologie d'évaluation des acquis de cette formation repose sur plusieurs étapes, permettant de vérifier la compréhension et l'application des concepts enseignés.
- ✓ Tout au long de la formation, des évaluations continues telles que **des quiz intermédiaires** et **des études de cas pratiques** seront réalisées pour suivre les progrès des participants.
- ✓ En fin de formation, un questionnaire à choix multiples (QCM) en ligne mesurera les connaissances acquises, avec un score minimum requis pour valider la formation.

N° de déclaration d'activité : 11754477975